CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 5 décembre 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

FORMULE D'AUTORISATION

Vu le préavis de la Municipalité 88-2024 en date du 5 novembre 2024 ;
Ouï le rapport de la commission des finances et de la commission technique ;
Considérant que ce projet a été porté à l'ordre du jour au point 9 ;
Concernant ;

Crédit d'investissement :

Alimentation de Champmartin en eau potable et défense incendie

Décide

- D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 2'300'000.00.
- D'accepter la prise en charge de son financement comme suit :
  - Emprunt du montant de CHF 2'000'000.00, au taux estimé à 1,7%,
  - Montant de CHF 300'000.00 financé par la trésorerie courante.
  - Amortissement sur 60 ans.
- D'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré en séance du Conseil Communal et accepté à l'unanimité.

Cudrefin, le 5 décembre 2024.

Le Président

Pierre-Alain Beck

CONSEIL COMMUNAL CUDREFIN CANTON VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Melinda Beck